

Les héros d'hier sont-ils les parias de demain ?

Le gouvernement a donc imposé l'obligation vaccinale de tous les professionnels de santé d'ici au 15 septembre 2021. Quelles sont les conséquences cette obligation ?

> des effectifs de plus en plus réduits

M. le Ministre de la Santé Olivier Véran l'a annoncé : à partir du 15 septembre, tout soignant non vacciné ne pourra plus travailler, et ne sera plus payé. **Démissionner pour échapper à la vaccination** : des soignants l'envisagent sérieusement. On peut donc s'attendre à une augmentation des départs par voie de démission ou de demande de mise en disponibilité. Les établissements hospitaliers, **déjà cruellement en manque d'effectifs**, peuvent-ils se passer de ceux qui n'acceptent pas de se voir contraints à la vaccination ?

> des soignants exposés à des pathologies graves

Nulle part et à aucun moment n'ont été évoqués tous ceux **qui présentent des contre-indications à la vaccination** : antécédents d'allergies graves, d'accidents vaccinaux et autres problématiques de santé. Qu'est-il prévu pour les professionnels concernés ? Peut-on décemment arguer à leur sujet d'une balance bénéfice/risque en faveur de la vaccination ? Seront-ils contraints à des PCR toutes les 48h ? Seront-ils déclarés inaptes à leurs fonctions ? Seront-ils, malgré leurs antécédents et les risques encourus, contraints à se vacciner sous peine de sanction ?

> une stigmatisation insupportable

Dans leur grande majorité, les soignants sont en faveur de la vaccination. Pour autant, peut-on rester sourd face **aux angoisses d'une partie des soignants**, souvent durement touchés par la crise du Covid, et qui aujourd'hui se retrouvent stigmatisés, montrés du doigt, comme s'ils étaient les principaux responsables de la propagation de l'épidémie ? Leur engagement auprès des malades et leur rôle dans la société ne méritent-ils pas un minimum de considération ? Peut-on accepter de laisser ces professionnels dans l'angoisse de leur avenir professionnel et de leur santé ? **Les héros d'hier sont-ils les parias de demain ?**

> une décision contre-productive, chez les soignants mais aussi dans la société

La coercition est-elle la meilleure voie ? Si la majorité des soignants est persuadée de la nécessité de la vaccination, est-il juste de forcer ceux qui ne sont pas - encore - convaincus ? Les forcer à la vaccination est-elle la bonne solution ? Ne vaut-il pas mieux inciter plutôt que contraindre ? Rendre obligatoire, c'est contraindre sans convaincre. Voter une loi forçant les soignants à se plier à la vaccination, c'est prendre le risque d'alimenter la méfiance de ceux qui sont déjà sceptiques et encourager, dans la population soignante et même générale, les dérives complotistes. Cette fracture sociale est-elle souhaitable dans la période anxiogène que nous traversons collectivement et individuellement ?

Nous demandons donc :

- une écoute et un travail de sensibilisation fait auprès des réticents : expliquer, rassurer, accompagner plutôt que d'imposer ;
- des mesures d'exception claires et rassurantes pour ceux qui ne peuvent se faire vacciner ;
- une meilleure reconnaissance du métier et, toujours et encore, des moyens !

Céline DUROSAY
Secrétaire nationale
secretariatnationalcni@gmail.com
07.86.20.16.11